





TABLE DES MATIÈRES

MESSAGE DE LA PREMIÈRE MINISTRE	2
MESSAGE DE LA MINISTRE	4
IL Y A UN AN : PUBLICATION DU PLAN D'ACTION	6
D'HIER À AUJOURD'HUI : PROGRÈS ACCOMPLIS	7
PLUS GRANDE SENSIBILISATION DU PUBLIC	. 11
PLUS DE FORMATION POUR LES PROFESSIONNELS	17
UN PLUS GRAND NOMBRE DE CHOIX ET DE MEILLEURS RÉSULTATS POUR LES SURVIVANTES PAR LE BIAIS DU SYSTÈME JUDICIAIRE	20
AMORCER LE CHANGEMENT GÉNÉRATIONNELE	. 23
DES LIEUX DE TRAVAIL, DES CAMPUS ET DES COLLECTIVITÉS PLUS SÉCURITAIRES	25
UNE PLUS GRANDE AIDE ET DE MEILLEURS SOUTIENS POUR LES SURVIVANTES DANS LA COLLECTIVITÉ	. 27
LEADERSHIP ET RESPONSABILITÉ	32
LA PROCHAINE ANNÉE : CONTINUONS SUR NOTRE LANCÉE	36

MESSAGE DE LA PREMIÈRE MINISTRE

Lorsque j'ai dévoilé la stratégie *Ce n'est jamais acceptable*, il y a de cela un an, j'ai déclaré que nous pouvions et devions mieux faire. Malgré les progrès accomplis, grâce aux efforts inlassables déployés par un grand nombre de personnes au fil des ans, la violence et le harcèlement sexuels atteignent toujours des niveaux alarmants. Nous ne sommes pas arrivés au bout de nos peines.

J'ai aussi mentionné que le changement positif était possible.

Nous pouvons faire de l'Ontario un endroit où tout le monde peut vivre sans crainte, menace ou expérience de violence et de harcèlement à caractère sexuel. Notre plan d'action sur trois ans a fait prendre ce cap à la province.

La stratégie *Ce n'est jamais acceptable* traite non seulement de la prévalence de la violence et du harcèlement sexuels dans notre société mais confronte aussi la culture du viol et la misogynie qui en sont à l'origine. Au cours de l'année écoulée, notre gouvernement a pris des mesures sans parallèle pour contester les attitudes, les comportements, les mythes et les stéréotypes profondément enracinés qui normalisent ou trivialisent la violence et le harcèlement sexuels.

Notre campagne choc et primée, #QuiAiderezVous, a permis au public de reconnaître la violence et le harcèlement sexuels en leur présence. Notre première vidéo a été révolutionnaire car elle a parlé directement aux témoins et leur a expliqué leur rôle au plan de la perpétuation de la violence et du harcèlement sexuels. Elle a montré qu'il est primordial que les témoins de violence et de harcèlement à caractère sexuel s'élèvent contre ce mal plutôt que de donner leur consentement implicite en restant silencieux.

La vidéo a été visionnée plus de 85 millions de fois dans le monde entier, une réalisation extraordinaire. Les sondages d'opinion publique révèlent, chose encore plus importante, qu'elle a un effet profond sur les mentalités, ici, en Ontario.

Au cours de l'année écoulée, nous avons mis en œuvre d'autres parties du plan d'action, notamment l'amélioration du soutien offert aux survivantes grâce à l'augmentation du financement des centres de traitement des victimes d'agression sexuelle et de violence familiale et des centres communautaires pour les victimes d'agression sexuelle. Alors que



nous allons de l'avant, il est important que nous continuions à satisfaire au besoin de soutien supplémentaire dans les collectivités rurales et éloignées de la province.

En octobre, nous avons déposé un projet de loi pour rendre les campus, les lieux de travail, les foyers et les collectivités plus sécuritaires, notamment en exigeant que les employeurs enquêtent sur les incidents et les plaintes de harcèlement sexuel au travail.

Pour s'assurer que les jeunes savent ce que sont des relations saines et respectueuses, nous avons introduit un nouveau programmecadre d'éducation physique et santé qui inclut des sujets comme le consentement, le harcèlement à caractère sexuel, la sécurité sur Internet et la violence fondée sur le genre.

Nous avons fait des progrès, mais la route est encore longue. Nous devons redoubler d'efforts pour créer une société au sein de laquelle les gens interviennent en présence de violence et de harcèlement sexuels et viennent en aide aux survivantes. Nous devons, pardessus tout, faire davantage pour changer les mentalités et les comportements qui perpétuent la violence dans notre société.

La violence et le harcèlement sexuels ne sont pas uniquement le problème des femmes. Il s'agit de questions sociales et économiques qui ont une incidence sur l'ensemble de la population. Ils nous empêchent de devenir une province au sein de laquelle tout le monde a la possibilité de mener une vie saine et heureuse. Et ils sont inacceptables.

Alors que nous entamons la seconde année du plan d'action, nous devons continuer à collaborer avec tous nos partenaires, y compris les membres de la Table ronde permanente de l'Ontario sur la lutte contre la violence faite aux femmes, pour prendre d'autres mesures concrètes visant à éradiquer la violence et le harcèlement sexuels.

Compte tenu de la stratégie à long terme que nous venons d'annoncer pour mettre un terme à la violence faite aux femmes autochtones et de notre stratégie future de lutte contre la traite des personnes, nous sommes conscients des nombreuses facettes que la violence et le harcèlement sexuels revêtent dans les collectivités de toute la province.

Nous avons toutes et tous un rôle à jouer en la matière. Ensemble, nous pouvons créer un Ontario qui est sécuritaire, égalitaire et respectueux de l'ensemble de la population.

KATHLEEN WYNNE

Première ministre de l'Ontario

4

MESSAGE DE LA MINISTRE

Je suis ravie de me joindre à la première ministre Kathleen Wynne pour publier ce rapport d'étape portant sur le plan d'action Ce n'est jamais acceptable : Plan d'action pour mettre fin à la violence et au harcèlement sexuels, que nous avons lancé en mars dernier.

Notre gouvernement continuera à s'appuyer sur les progrès qu'il a déjà accomplis. De nombreux programmes et initiatives sont toujours en cours d'élaboration. Nous continuerons à surveiller les résultats et nous présenterons des rapports régulièrement aux Ontariennes et Ontariens. Les efforts déployés pour mettre un terme à la violence et au harcèlement sexuels se poursuivent, mais nous avons encore beaucoup de travail à accomplir.

Je me joins à la première ministre Wynne pour rendre hommage à nos nombreux partenaires qui partagent l'engagement de notre gouvernement consistant à éradiquer la violence et le harcèlement sexuels, et qui nous ont aidés à élaborer et maintenant à mettre en œuvre le plan d'action *Ce n'est jamais acceptable*: les organismes de femmes, les différentes communautés, les partenaires des secteurs des services communautaires, de l'éducation, de la santé et de la justice, les travailleuses et travailleurs de première ligne et de nombreux autres intervenants.

Nous tenons à remercier les membres de la Table ronde de l'Ontario sur la lutte contre la violence faite aux femmes pour leur conseils constants et judicieux sur les enjeux liés à la violence fondée sur le genre. Nous remercions les élèves et les étudiantes et étudiants qui s'expriment et les témoins qui refusent de plus en plus de se taire et de ne pas agir en présence de violence et de harcèlement sexuels. Ils montrent un exemple important et ils font une différence.



Nous tenons en particulier à remercier les survivantes qui partagent avec tant de courage leurs histoires et qui méritent bien mieux.

Notre gouvernement continuera d'aller de l'avant en se servant du plan d'action pour orienter ses efforts et créer un Ontario où tout le monde vit en sécurité, sans menace, sans peur ou sans expérience de violence et de harcèlement à caractère sexuel.

TRACY MACCHARLES

Ministre déléguée à la Condition féminine

an males



ILYAUNAN: PUBLICATION DU PLAN D'ACTION

En mars 2015, le gouvernement de l'Ontario a publié le document intitulé *Ce n'est jamais acceptable : Plan d'action pour mettre fin à la violence et au harcèlement sexuels.*

La violence et le harcèlement sexuels existent dans toutes les collectivités, dans toutes les cultures et dans toutes les catégories économiques : une femme sur trois sera victime d'agression sexuelle durant sa vie. Il n'est pas possible d'accepter ces statistiques sans rien faire. Tous les Ontariens et les Ontariennes ont le droit de pouvoir s'épanouir, de réaliser leur potentiel et de mener des existences pleines sans devenir victimes de violence et de discrimination.

Le plan d'action propose des mesures concrètes pour éradiquer la violence et le harcèlement sexuels. Il met l'accent sur la transformation des mentalités, la prestation d'un plus grand nombre de soutiens aux survivantes, le renforcement de la sécurité au travail et sur les campus et une meilleure réactivité des lieux de travail et des campus en cas d'incidents de violence et de harcèlement sexuels. Le gouvernement s'est engagé à accorder 41 millions de dollars sur trois ans pour mettre ce plan en œuvre.



Afin de nous assurer qu'il nous permette de respecter notre engagement à l'égard d'un Ontario plus sécuritaire et plus juste, nous surveillerons les progrès et les résultats et présenterons un rapport à la population ontarienne un an après la mise en œuvre du plan.

— Ce n'est jamais acceptable : Plan d'action pour mettre fin à la violence et au harcèlement sexuels, 2015

RAPPORT D'ÉTAPE 2015-2016 |
CE N'EST JAMAIS ACCEPTABLE :
PLAN D'ACTION POUR METTRE FIN À LA VIOLENCE
ET AU HARCÈLEMENT SEXUELS

D'HIER À AUJOURD'HUI: PROGRÈS ACCOMPLIS

Ce plan d'action est l'outil principal qui permettra de créer un Ontario où tout le monde vit en sécurité, sans menace, sans peur ou sans expérience de violence et de harcèlement à caractère sexuel. Il comprend 13 engagements clés:

- I. Déposer un projet de loi en vue de renforcer les dispositions relatives à la violence et au harcèlement à caractère sexuel au travail, sur les campus, dans le milieu familial et dans le processus de traitement des poursuites civiles.
- V Dépôt du projet de loi intitulé Loi de 2015 sur le Plan d'action contre la violence et le harcèlement sexuels qui, s'il est adopté, rendra les lieux de travail, les campus et les collectivités plus sécuritaires et offrira un plus grand soutien aux survivantes de violence à caractère sexuel en supprimant le délai de prescription pour la procédure au civil en cas d'agression sexuelle; en éliminant le délai de prescription empêchant les survivantes de violence sexuelle et familiale de présenter une demande d'indemnisation auprès de la Commission d'indemnisation des victimes d'actes criminels; et en raccourcissant, pour les victimes de violence à caractère sexuel ou de violence familiale, le délai de résiliation de leur bail afin qu'elles puissent échapper plus facilement à la violence.

2. Lancer une campagne d'éducation et de sensibilisation du public dans toute la province afin de remettre en question les mentalités, de promouvoir un changement immédiat dans les comportements liés à la culture du viol et, à plus long terme, d'encourager un changement générationnel visant à mettre fin aux attitudes et aux comportements enracinés.



Diffusion de la campagne primée #QuiAiderezVous, qui a été visionnée plus de 85 millions de fois dans le monde entier et qui a permis de sensibiliser le public et de changer les mentalités.

3. Mettre au point des outils et définir des pratiques exemplaires qui soutiennent une réaction plus compatissante et plus sensible de la part des autorités d'application de la loi afin d'encourager plus de victimes à déclarer les agressions sexuelles.



Investissement dans des travaux de recherche fondés sur des données probantes qui examinent les enjeux entourant le signalement des cas de violence à caractère sexuel afin d'améliorer l'intervention de la police. Organisation d'une conférence sur la communauté de praticiens afin d'améliorer les soutiens offerts aux survivantes.

4. Augmenter le soutien et élaborer un modèle de poursuite plus efficace pour améliorer l'expérience des victimes au sein du système de justice pénale.

V

Formation offerte à plus de 600 procureurs de la Couronne sur l'amélioration des expériences des survivantes d'agression sexuelle au sein du système judiciaire.

5. Mettre à jour le programme-cadre de santé et d'éducation physique et santé afin d'aider tous les élèves de la 1^{re} à la 12^e année à approfondir leurs connaissances à l'égard d'un grand nombre de questions importantes, y compris les relations saines et le consentement.

V

Mise à jour du programme-cadre d'éducation physique et santé dans toutes les écoles financées par des fonds public. 6. Déposer un projet de loi pour exiger que les collèges et les universités travaillent avec les étudiants afin d'adopter des politiques à l'égard de la violence et du harcèlement à caractère sexuel applicables partout sur les campus et qui comprennent de la formation, de la prévention, des procédures de plaintes et des protocoles de réaction.

 \checkmark

Dépôt du projet de loi intitulé Loi de 2015 sur le Plan d'action contre la violence et le harcèlement sexuels qui, s'il est adopté, exigera que tous les collèges et les universités financés par des fonds publics et les collèges privés d'enseignement professionnel adoptent une politique distincte en matière de prévention de la violence sexuelle, qui sera examinée tous les trois ans en collaboration avec les étudiantes et étudiants.

7. Renforcer les services de soutien offerts par les centres hospitaliers de traitement des victimes d'agression sexuelle et de violence familiale pour maintenir un accès 24 heures sur 24, sept jours sur sept à d'excellents soins appropriés en temps opportun.



Investissement d'un montant supplémentaire de 1,1 million de dollars par année, sur trois ans, dans les centres hospitaliers de traitement des victimes d'agression sexuelle et de violence familiale pour renforcer le counseling et les services de sensibilisation offerts aux patients.



8. Élaborer une formation à jour pour les travailleurs de première ligne dans les secteurs de la santé, des services communautaires, de l'éducation et de la justice pour qu'ils puissent mieux soutenir les victimes d'agression et de harcèlement à caractère sexuel, et élaborer une formation pour les travailleurs du secteur hôtelier afin de leur permettre de savoir comment porter secours lorsqu'ils se retrouvent en situations risquées.

V

Élaboration d'un programme de formation par le biais d'un appel de propositions, demandant aux organismes de concevoir et de mettre en œuvre une formation actualisée destinée aux professionnels de première ligne. Le nom des candidats retenus sera annoncé au printemps de cette année.

9. Stabiliser et augmenter le financement des centres communautaires destinés aux victimes d'agressions sexuelles.



Stabilisation et augmentation de 1,75 million de dollars de l'investissement annuel dans les 42 centres communautaires ontariens pour les victimes d'agression sexuelle, pour des services comme des lignes de soutien d'urgence, du counseling et un aiguillage.

10. Créer un programme pilote pour fournir gratuitement des conseils juridiques indépendants aux victimes d'agression sexuelle dont les causes donnent lieu à des procès criminels.



Finalisation d'un programme pilote qui offrira aux survivantes d'agression à caractère sexuel des conseils juridiques gratuits à tout moment après l'incident, y compris à celles dont l'affaire est portée devant la justice.





11. Organiser une table ronde permanente pour faire de l'Ontario le chef de file canadien des questions de violence envers les femmes.

Création d'une Table ronde permanente de l'Ontario sur la lutte contre la violence faite aux femmes.

12. Rendre les lois du travail plus sévères afin de renforcer l'application de la *Loi sur la santé et la sécurité au travail* et établir un Code de pratique visant à aider les employeurs à élaborer des politiques relatives au harcèlement sexuel plus strictes.

V

Dépôt du projet de loi intitulé Loi de 2015 sur le Plan d'action contre la violence et le harcèlement sexuels qui, s'il est adopté, imposera de nouvelles responsabilités spécifiques aux employeurs afin de protéger les travailleuses et les travailleurs contre le harcèlement au travail, notamment l'obligation de veiller à ce qu'on enquête de façon appropriée sur les incidents et les plaintes, et l'obligation d'améliorer les exigences concernant les programmes de prévention du harcèlement au travail.

13. Lancer un Fonds de mobilisation créative qui soutient les artistes de l'Ontario pour qu'ils élaborent des projets qui suscitent une conversation et un dialogue sur les enjeux du consentement, de la culture du viol et de l'inégalité des sexes.

✓

Lancement d'un Fonds de mobilisation créative, doté d'un budget de 2,25 millions de dollars pour soutenir les projets artistiques qui sensibilisent le public aux enjeux touchant la violence et le harcèlement sexuels.

Le gouvernement a commencé à mettre le plan d'action en œuvre dès sa publication. Ce travail a reposé sur ces 13 engagements clés. Au cours de l'année écoulée, bon nombre de ces engagements ont été tenus, que ce soit complètement ou partiellement. D'autres programmes et initiatives seront annoncés au cours des prochains mois.

Les progrès continueront d'être surveillés de près pour connaître l'impact des initiatives sur les efforts d'éradication de la violence et du harcèlement sexuels et sur le soutien accordé aux survivantes.

RAPPORT D'ÉTAPE 2015-2016

CE N'EST JAMAIS ACCEPTABLE : PLAN D'ACTION POUR METTRE FIN À LA VIOLENCE ET AU HARCÈLEMENT SEXUELS

D'HIER À AUJOURD'HUI : PROGRÈS ACCOMPLIS

PLUS GRANDE SENSIBILISATION DU PUBLIC

Pour introduire des changement immédiats et sur le long terme, il faut mieux sensibiliser le public. Les gens ont besoin de savoir en quoi consistent la violence et le harcèlement sexuels et de comprendre que nous avons toutes et tous un rôle à jouer pour empêcher qu'ils ne se manifestent. Au cours de l'année écoulée, les campagnes d'éducation et de sensibilisation du public ont permis de rejoindre un grand nombre de personnes et d'avoir un effet mesurable.

LANCEMENT D'UNE CAMPAGNE DE SENSIBILISATION DU PUBLIC À TRÈS GRANDE VISIBILITÉ

Lorsque le gouvernement a publié le plan d'action, il a lancé en même temps une campagne de sensibilisation du public multimédia. La campagne #QuiAiderezVous est conçue pour sensibiliser le public à la violence et au harcèlement sexuels, à contester les mentalités

existantes, à promouvoir un changement immédiat dans la culture du viol et à favoriser un changement générationnel à plus long terme.

La première phase de la campagne incluait des publicités choc visant à éduquer le public quant à son rôle et à habiliter les témoins pour les pousser à agir en présence de violence et de harcèlement sexuels sous toutes leurs formes. Les scénarios des publicités avaient pour objectif de transmettre le message que tout le monde peut devenir une victime de violence à caractère sexuel. Ces publicités ont été traduites dans de



nombreuses langues. La vidéo #QuiAiderezVous est devenue instantanément populaire. Plus de sept millions de personnes l'ont visionnée dans les dix jours suivant son lancement. Elle a suscité des discussions sur la violence à caractère sexuel en Ontario et dans le monde entier :

- La vidéo #QuiAiderezVous a été visionnée plus de 7 millions de fois au cours des 10 premiers jours.
- La vidéo #QuiAiderezVous a été visionnée plus de 85 millions de fois dans le monde entier.
- Il y a eu plus de 1,9 million de messages ONgouv sur Facebook, ce qui a établi un nouveau point de référence pour une campagne du gouvernement de l'Ontario.

Six mois plus tard, les résultats étaient clairs et mesurables. Deux tiers des Ontariennes et des Ontariens qui ont été interrogés se souvenaient d'avoir vu la campagne #QuiAiderezVous.

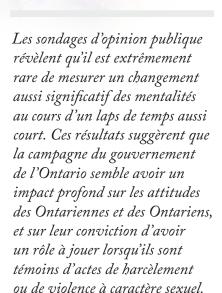
Voici ce que les recherches ont révélé:

- Cinquante-cinq pour cent des personnes interrogées étaient *tout à fait* d'accord pour dire qu'elles ont le devoir d'intervenir en présence de harcèlement à caractère sexuel, soit une augmentation par rapport au pourcentage de 37 p. 100 avant le lancement de la campagne.
- Quatre-vingt-douze pour cent des personnes interrogées estimaient qu'elles devaient intervenir en présence de violence à caractère sexuel, soit une augmentation par rapport au pourcentage de 81 p. 100 auparavant.
- Quatre-vingt-trois pour cent des personnes interrogées estimaient que si elles étaient témoins de violence à caractère sexuel et qu'elles n'intervenaient pas, alors elles permettaient à ce problème de perdurer, soit une augmentation par rapport au pourcentage de 77 p. 100 auparavant.

Le gouvernement collabore avec d'autres instances, au Canada et à l'étranger, qui souhaitent adapter cette campagne.



RAPPORT D'ÉTAPE 2015-2016 |
CE N'EST JAMAIS ACCEPTABLE :
PLAN D'ACTION POUR METTRE FIN À LA VIOLENCE
ET AU HARCÈLEMENT SEXUELS



— Sean Simpson, vice-président, Ipsos Public Affairs La deuxième phase de la campagne a débuté en novembre. Elle mettait l'accent sur les « zones grises », c'est-à-dire sur les zones pour lesquelles les Ontariennes et les Ontariens ont indiqué ne pas être sûrs que certains comportements constituent de la violence ou du harcèlement à caractère sexuel. La campagne #QuiAiderezVous insiste sur le fait qu'il n'existe pas de « zones grises » et qu'il n'existe pas de situation qui rende la violence et le harcèlement sexuels acceptables. Des travaux de recherche sont en cours pour connaître les résultats de cette phase de la campagne.



UN ONTARIEN SUR TROIS (32 P. 100)

NE PENSE PAS TOUJOURS QUE LE FAIT D'ENVOYER DES PHOTOS D'UNE PERSONNE QU'IL CONNAÎT À UNE TIERCE PARTIE CONSTITUE DE LA VIOLENCE À CARACTÈRE SEXUEL.

EXEMPLES DE « ZONES GRISES » :

- TRENTE-SEPT POUR CENT DES ONTARIENNES ET DES ONTARIENS ÂGÉS DE 18 À 29 ANS PENSENT QUE LES HOMMES N'UTILISENT PAS LA FORCE CONTRE LES FEMMES DE FAÇON INTENTIONNELLE ET QU'ILS « SE LAISSENT TOUT SIMPLEMENT EMPORTER ».
- UN ONTARIEN SUR TROIS (32 P. 100) NE PENSE PAS TOUJOURS QUE LE FAIT D'ENVOYER DES PHOTOS D'UNE PERSONNE QU'IL CONNAÎT À UNE TIERCE PARTIE CONSTITUE DE LA VIOLENCE À CARACTÈRE SEXUEL.
- UN ONTARIEN SUR QUATRE (26 P. 100) ESTIME QUE LE FAIT DE PROPAGER DES RUMEURS SUR LA SEXUALITÉ D'UNE PERSONNE CONSTITUE PARFOIS DU HARCÈLEMENT, ET SEPT POUR CENT PENSENT QUE CE N'EST JAMAIS LE CAS.



L'art façonne les points de vue et les opinions des gens et sert de catalyseur de changement dans le domaine social. Par conséquent, le gouvernement a créé le Fonds de mobilisation créative, doté d'un budget de 2,25 millions de dollars, qui jumelle des artistes ontariens avec des spécialistes de la violence à caractère sexuel pour créer des œuvres qui sensibilisent le public, qui suscitent des discussions et qui attirent de façon imaginative l'attention sur la violence et le harcèlement sexuels, y compris sur le consentement, la culture du viol et l'inégalité entre les sexes.

Le Conseil des arts de l'Ontario administre ce fonds et a reçu la première série de demandes englobant toutes les formes d'expression artistique, notamment les arts du spectacle, l'écriture, la musique, la photographie, le théâtre, la vidéo, les formes de participation sur Internet, l'installation, le graffiti, la peinture murale, les arts visuels et l'art autochtone. Le nom des candidats retenus sera annoncé au printemps de cette année.

RAPPORT D'ÉTAPE 2015-2016 | CE N'EST JAMAIS ACCEPTABLE : PLAN D'ACTION POUR METTRE FIN À LA VIOLENCE ET AU HARCÈLEMENT SEXUELS



Nous sommes ravis de la réponse reçue à l'appel de propositions pour le Fonds de mobilisation artistique. C'est extrêmement motivant de voir comment les artistes professionnels, venant d'horizons et de milieux divers, ont collaboré avec des experts de la prévention de la violence et du harcèlement sexuels pour lancer des projets d'excellente qualité artistique. Ils s'appuieront sur les travaux déjà entrepris dans les collectivités ontariennes pour sensibiliser le public et changer les mentalités à ce sujet. Ces formes de collaboration, qui sont axées sur la prévention, l'éducation et la guérison, et qui incluent des expériences tant individuelles que collectives, auront un écho universel.

— Rita Davies, présidente du conseil d'administration, Conseil des arts de l'Ontario (CAO)



Au printemps 2015, le gouvernement a invité les secteurs de l'éducation à mettre en œuvre des campagnes provinciales de prévention de la violence à caractère sexuel afin d'amorcer un changement générationnel dans les écoles et de mettre un terme à la culture du viol sur les campus.

Plus de 100 ressources qui avaient été élaborées dans le cadre des campagnes de sensibilisation du public *Traçons-les-limites* et *Ça commence avec toi*. Ça reste avec lui ont été utilisées. Ces ressources décrivent des situations et des enjeux sociaux auxquels les jeunes ont été confrontés, y compris les mythes sur le viol, la signification du consentement en matière d'activité sexuelle, la contrainte sur Internet, l'exploitation sexuelle, l'agression sexuelle facilitée par l'alcool et la traite des personnes.





Les ressources, dont certaines ont été traduites en 14 langues et trois dialectes autochtones, incluent des plans de leçon liés au curriculum de l'Ontario destinés aux éducatrices et éducateurs, des affiches, des cartes postales, des vidéos et d'autres articles pour les médias sociaux. Elles reposent sur des pratiques exemplaires et visent à :

- changer les mentalités et les comportements qui perpétuent la violence à caractère sexuel;
- mobiliser des groupes de femmes et d'hommes identifiés de façon positive, sans blâme;
- enseigner ce que veulent dire le consentement et les relations saines;
- soutenir le programme-cadre d'éducation physique et santé actualisé.

Plus de 2,2 millions de dollars ont été investis sur trois ans dans cette initiative qui prévoyait notamment de s'assurer que les étudiantes et les étudiants sur les campus disposent de renseignements sur la prévention de la violence et du harcèlement sexuels durant leur première semaine de cours, durant la semaine d'orientation et pendant toute l'année.

RAPPORT D'ÉTAPE 2015-2016 |
CE N'EST JAMAIS ACCEPTABLE :
PLAN D'ACTION POUR METTRE FIN À LA VIOLENCE
ET AU HARCÈLEMENT SEXUELS

LE GOUVERNEMENT CONTINUE À SOUTENIR
LES CAMPAGNES DE SENSIBILISATION
DU PUBLIC AFIN DE VEILLER À CE QUE
LES ÉTUDIANTES, LES ÉTUDIANTS ET LES
ÉLÈVES DISPOSENT DE RENSEIGNEMENTS
SUR LA PRÉVENTION DE LA VIOLENCE
ET DU HARCÈLEMENT SEXUELS ET
APPRENNENT EN QUOI CONSISTENT LES
RELATIONS SAINES, LA SÉCURITÉ SUR
INTERNET ET LE CONSENTEMENT.

D'HIER À AUJOURD'HUI : PROGRÈS ACCOMPLIS

PLUS DE FORMATION POUR LES PROFESSIONNELS

Lorsqu'une survivante de violence ou de harcèlement sexuels demande de l'aide, les fournisseurs de services doivent être en mesure de répondre en lui donnant des renseignements et des ressources actualisés et en faisant preuve de compréhension. Au cours de l'année écoulée, le gouvernement a soutenu la formation des professionnels de divers secteurs afin d'assurer la meilleure intervention possible et celle qui est la plus appropriée.

TENUE D'UN SOMMET PROVINCIAL SUR LA VIOLENCE ET LE HARCÈLEMENT À CARACTÈRE SEXUEL

Plus de 700 dirigeants communautaires, activistes et travailleuses et travailleurs de première ligne ont assisté à ce sommet provincial bilingue de deux jours, le premier en son genre au Canada, qui s'est tenu en novembre 2015, à Toronto. Les séances plénières ont été diffusées par webémission, ce qui a permis d'élargir leur portée pédagogique. Le public pourra visionner des extraits sélectionnés de la conférence sur Internet, au printemps. Le gouvernement, par le biais de la Direction générale de la condition féminine de l'Ontario, a invité des conférenciers locaux, nationaux et internationaux et organisé des séances plénières et des réunions en petits groupes pour discuter des derniers travaux de recherche, des pratiques exemplaires et des innovations, de même que des outils les plus efficaces en matière d'intervention et de prévention de la violence et du harcèlement sexuels.



Le sommet a offert l'occasion idéale aux particuliers et aux organismes de tout l'Ontario d'apprendre et de réseauter. Ces particuliers et organismes œuvrent chaque jour pour mettre un terme à la violence et au harcèlement sexuels et pour offrir un soutien aux survivantes.



À L'ISSUE DU SOMMET, UN SONDAGE DES DÉLÉGUÉS A PERMIS DE CONSTATER CE QUI SUIT :

- QUATRE-VINGT-DIX POUR CENT DES PERSONNES INTERROGÉES ONT ESTIMÉ AVOIR AMÉLIORÉ LEUR CONNAISSANCE ET LEUR COMPRÉHENSION DES DÉFIS EN MATIÈRE D'INTERVENTION EN CAS DE VIOLENCE ET DE HARCÈLEMENT SEXUELS DANS DIVERSES COMMUNAUTÉS.
- QUATRE-VINGT-DIX POUR CENT DES
 PERSONNES INTERROGÉES ESTIMAIENT
 AVOIR AMÉLIORÉ LEUR CONNAISSANCE ET
 LEUR COMPRÉHENSION DES PRATIQUES
 DE PRÉVENTION DE LA VIOLENCE À
 CARACTÈRE SEXUEL ET DE PROMOTION
 DES SERVICES AUX SURVIVANTES.
- SOIXANTE-DOUZE POUR CENT DES PARTICIPANTS À TOUTES LES SÉANCES SIMULTANÉES ONT ESTIMÉ QUE CES SÉANCES CORRESPONDAIENT À LEURS BESOINS PROFESSIONNELS.

RAPPORT D'ÉTAPE 2015-2016 | CE N'EST JAMAIS ACCEPTABLE : PLAN D'ACTION POUR METTRE FIN À LA VIOLENCE ET AU HARCÈLEMENT SEXUELS



FORMATION DES TRAVAILLEUSES ET DES TRAVAILLEURS DE PREMIÈRE LIGNE:

LE GOUVERNEMENT INVESTIT PLUS DE 1,7 MILLION DE DOLLARS DANS LA FORMATION DES TRAVAILLEUSES ET DES TRAVAILLEURS DE PREMIÈRE LIGNE POUR AIDER À SOUTENIR LES VICTIMES DE VIOLENCE À CARACTÈRE SEXUEL ET DE VIOLENCE FAMILIALE. CETTE FORMATION INCLUT NOTAMMENT CELLE DES TRAVAILLEUSES ET DES TRAVAILLEURS DES SECTEURS DE LA SANTÉ, DE L'ÉDUCATION, DE LA JUSTICE, DES SERVICES COMMUNAUTAIRES ET DE L'ACCUEIL OUI SONT CAPABLES D'INTERVENIR S'ILS SONT TÉMOINS DE VIOLENCE À CARACTÈRE SEXUEL OU S'ILS PRENNENT CONNAISSANCE DE CAS OU DE PERSONNES VULNÉRABLES À CE TYPE DE VIOLENCE.

Le ministère de la Sécurité communautaire et des Services correctionnels, par le biais du Collège de police de l'Ontario, a organisé la conférence intitulée « Sexual Violence and Harassment Action Plan Community of Practice Conference » (conférence de la communauté des praticiens pour le Plan d'action contre la violence et le harcèlement sexuels), du 22 au 24 février 2016, à Richmond Hill.

La conférence a permis de réunir tout un éventail de partenaires qui interagissent régulièrement avec les victimes de violence à caractère sexuel, notamment des policiers, des procureurs de la Couronne, des représentants des programmes d'aide aux victimes et aux témoins, des infirmières spécialisées dans le traitement des victimes d'agression à caractère sexuel et des organismes communautaires. Elle a offert aux personnes qui enquêtent sur des infractions sexuelles, qui accordent un soutien et qui entament des poursuites sur ces infractions la possibilité d'échanger des pratiques exemplaires.

Les délégués ont écouté d'éminents spécialistes, ont pris connaissance des meilleures pratiques, ont acquis une excellente connaissance des tendances et des enjeux émergents présentant un intérêt collectif, et ont contribué à améliorer les résultats des survivantes. La conférence, qui sera organisée tous les ans, favorisera l'évolution continue de la formation des policiers liée à la compréhension de la victimisation et à l'intervention compassionnelle et appropriée auprès des survivantes de violence à caractère sexuel.

D'HIER À AUJOURD'HUI : PROGRÈS ACCOMPLIS

UN PLUS GRAND NOMBRE DE CHOIX ET DE MEILLEURS RÉSULTATS POUR LES SURVIVANTES, PAR LE BIAIS DU SYSTÈME JUDICIAIRE

Les survivantes d'agression à caractère sexuel déclarent souvent que le fait d'être une plaignante dans le système judiciaire peut être une expérience aussi traumatisante que l'agression sexuelle en soi. Au cours de l'année écoulée, le gouvernement a collaboré avec des partenaires

du secteur de la justice pour concevoir des programmes et des initiatives permettant de rendre le système judiciaire de l'Ontario plus réceptif aux besoin des survivantes et pour encourager un plus grand nombre de survivantes à signaler les agressions à caractère sexuel.



Les survivantes d'agression à caractère sexuel ont besoin de se sentir protégées lorsqu'elles contactent la police, et la police veut s'assurer que son intervention en faveur des survivantes est appropriée et que son enquête sur les cas est efficace.

En février 2016, le gouvernement a annoncé que le montant approximatif de 375 000 dollars allait être accordé à des chercheurs universitaires pour savoir :

- comment la police intervient en présence de diverses formes de violence à caractère sexuel commises en ligne et au sein de la collectivité;
- comment la Police provinciale de l'Ontario répond aux signalements d'agression à caractère sexuel touchant des survivantes ayant une déficience intellectuelle;
 - LE GOUVERNEMENT COLLABORE À L'HEURE ACTUELLE AVEC LES SERVICES DE POLICE POUR OFFRIR UNE FORMATION UNIFORME ET NORMALISÉE SUR LES DISPOSITIONS DE PROTECTION DES VICTIMES DE VIOL, LES MÉTHODES D'ENTREVUE ET TOUS LES ASPECTS DE LA LOI PORTANT SUR LES POURSUITES EN CAS D'AGRESSION À CARACTÈRE SEXUEL.

quel type de collaboration existe entre les établissements postsecondaires et la police concernant les signalements d'agression à caractère sexuel sur les campus. Il s'agit par exemple de déterminer comment les collèges et les universités réagissent à l'heure actuelle en présence de signalements d'incidents de violence à caractère sexuel et comment ils peuvent améliorer les mécanismes de signalement pour les victimes sur les campus et offrir de meilleurs soutiens.

Les politiques et les programmes futurs visant à améliorer l'intervention de la police reposeront sur les conclusions.



CONSEILS JURIDIQUES GRATUITS POUR LES SURVIVANTES

Le gouvernement est en train de mettre la touche finale à un programme pilote qui accordera aux survivantes d'agression à caractère sexuel un accès à des renseignements juridiques gratuits. Ces services seront offerts au printemps, dans trois endroits, en Ontario. Les prochaines étapes consisteront à inviter des avocats à présenter une demande de participation au programme. Leur nom sera inscrit sur une liste de conseillers juridiques indépendants.

IL EST PRIMORDIAL QUE LES AFFAIRES D'AGRESSION À CARACTÈRE SEXUEL SOIENT TRAITÉES DE FAÇON AUSSI ÉQUITABLE, EFFICACE ET COHÉRENTE QUE POSSIBLE. LE GOUVERNEMENT A CRÉÉ UN GROUPE CONSULTATIF DE LUTTE CONTRE LA VIOLENCE À CARACTÈRE SEXUEL COMPOSÉ DE PROCUREURS PRINCIPAUX DE LA COURONNE SPÉCIALISÉS DANS LES POURSUITES D'INFRACTIONS POUR VIOLENCE À CARACTÈRE SEXUEL. ILS ÉLABORENT, ENSEMBLE, UN PROGRAMME DE MENTORAT EN MATIÈRE DE VIOLENCE À CARACTÈRE SEXUEL QUI OFFRIRA AUX PROCUREURS LA POSSIBILITÉ DE PARTAGER LES PRATIQUES EXEMPLAIRES TRAITANT DE TOUS LES ASPECTS DES AFFAIRES DE VIOLENCE À CARACTÈRE SEXUEL. LE GROUPE CONSULTATIF CONCEVRA DES PROGRAMMES D'ÉDUCATION ET DE FORMATION RÉGIONAUX POUR AMÉLIORER LES COMMUNICATIONS ENTRE LES PROCUREURS DE LA COURONNE, LA POLICE ET LES FOURNISSEURS DE SERVICES COMMUNAUTAIRES, ET POUR S'ASSURER QUE LES SURVIVANTES BÉNÉFICIENT D'UN SOUTIEN DURANT TOUT LE PROCESSUS.



D'HIER À AUJOURD'HUI : PROGRÈS ACCOMPLIS

AMORCER LE CHANGEMENT GÉNÉRATIONNEL

Les attitudes enracinées qui sont à l'origine de la violence et du harcèlement sexuels sont des comportements appris. Éduquer les élèves dès leur plus jeune âge pour leur inculquer des concepts comme le respect, le consentement et le respect de la diversité peut permettre d'amorcer le changement générationnel qui fera une différence sur le long terme.

MISE À JOUR DU PROGRAMME-CADRE D'ÉDUCATION PHYSIQUE ET SANTÉ, DE LA 1^{RE} À LA 12^E ANNÉE

En février 2015, le gouvernement a publié un programme-cadre d'éducation physique et santé actualisé pour les élèves de la 1^{re} à la 8^e année et de la 9^e à la 12^e année. L'ancien programme-cadre était désuet depuis plus de 15 ans et avait été conçu bien avant que les élèves ne naviguent dans un monde technologique à l'évolution fulgurante, n'aient à traiter un flux d'information constant et ne soient connectés à des sites et des applications de réseautage social comme Facebook et Snapchat.

Le nouveau programme-cadre est adapté aux élèves actuels. Il a été élaboré à l'issue de consultations exhaustives avec les parents, les élèves, le personnel enseignant, des chercheurs, des établissements éducatifs et des groupes de santé publique. La police, les sociétés d'aide à l'enfance et d'autres intervenants y ont aussi contribué. Des consultations et des recherches





supplémentaires ont confirmé qu'une éducation en matière de santé sexuelle exhaustive permet de mieux protéger les élèves. Toutes les écoles ontariennes financées par des fonds publics ont commencé à mettre le nouveau programmecadre en œuvre en septembre dernier.

Le programme-cadre révisé offre davantage d'occasions aux élèves de se renseigner sur eux-mêmes et sur leurs rapports avec autrui. Il inculque notamment aux élèves des concepts en matière de santé mentale, d'établissement de relations saines, de consentement et de respect de la diversité.

Pour aider les élèves à protéger leur santé et leur sécurité, de même que celles d'autrui, le programme-cadre aborde les sujets suivants et s'assure que les concepts inculqués tiennent compte de l'âge des élèves : violence à caractère sexuel, homophobie, harcèlement sexuel, sécurité sur Internet, y compris les risques du sextage, et comportement bienveillant et malveillant.

Pour favoriser l'apprentissage à la maison, le gouvernement a également conçu toute une série de ressources destinées aux parents.

D'HIER À AUJOURD'HUI : PROGRÈS ACCOMPLIS

DES LIEUX DE TRAVAIL, DES CAMPUS ET DES COLLECTIVITÉS PLUS SÉCURITAIRES

Tous les Ontariens et les Ontariennes méritent de ne pas subir de violence et de harcèlement sexuels au travail, sur le campus, à la maison et dans la collectivité. Au cours de l'année écoulée, le gouvernement a pris des mesures importantes pour créer une société plus sécuritaire et respectueuse.



DÉPÔT D'UN PROJET DE LOI : LOI DE 2015 SUR LE PLAN D'ACTION CONTRE LA VIOLENCE ET LE HARCÈLEMENT SEXUELS

Le gouvernement a déposé le projet de loi intitulé *Loi sur le Plan d'action contre la violence et le harcèlement sexuels*, en octobre dernier, à l'issue de consultations exhaustives. S'il est adopté, ce projet de loi modifiera six autres lois afin d'utiliser la force de la loi, le cas échéant, pour accroître la sécurité et obtenir des résultats. Voici ce qui en résultera :

CAMPUS PLUS SÉCURITAIRES:

Tous les collèges et universités financés par des fonds publics et tous les collèges privés d'enseignement professionnel en Ontario devront adopter des politiques distinctes en matière de prévention de la violence sexuelle. Les politiques seront examinées tous les trois ans en collaboration avec les étudiantes et étudiants.

LIEUX DE TRAVAIL PLUS SÉCURITAIRES :

Imposition d'exigences renforcées pour les programmes de harcèlement au travail. Les nouvelles responsabilités des employeurs incluront une enquête appropriée sur les incidents et les plaintes de harcèlement au travail, notamment ceux liés au harcèlement à caractère sexuel.

MEILLEUR SOUTIEN POUR LES SURVIVANTES :

Suppression du délai de prescription pour la procédure au civil en cas d'agression à caractère sexuel et, dans certains cas, en cas d'inconduite d'ordre sexuel ou d'agression à caractère sexuel. Suppression du délai de prescription pour les demandes d'indemnisation auprès de la Commission d'indemnisation des victimes d'actes criminels des survivantes d'agression à caractère sexuel et de violence familiale. Les personnes qui sont victimes de violence sexuelle et familiale seront autorisées à résilier leur bail en invoquant un délai plus court, pour échapper plus facilement à la violence.



D'HIER À AUJOURD'HUI : PROGRÈS ACCOMPLIS

UNE PLUS GRANDE AIDE ET DE MEILLEURS SOUTIENS POUR LES SURVIVANTES DANS LA COLLECTIVITÉ

Les survivantes de violence et de harcèlement sexuels ont besoin d'aide et de soutien, qu'il s'agisse de soins médicaux, de counseling, d'aide pour fuir des situations violentes ou d'interprétation gestuelle. Le gouvernement collabore étroitement avec des partenaires communautaires pour veiller à ce que les survivantes obtiennent l'aide dont elles ont besoin, quand et là où elles en ont besoin. Au cours de l'année écoulée, les services et les soutiens communautaires offerts aux survivantes ont été améliorés.



AUGMENTATION DU FINANCEMENT ACCORDÉ AUX CENTRES DE TRAITEMENT DES VICTIMES D'AGRESSION SEXUELLE ET DE VIOLENCE FAMILIALE

L'Ontario compte un réseau de 35 centres hospitaliers de traitement des victimes d'agression sexuelle et de violence familiale. Ils sont en première ligne du soutien offert aux victimes de violence à caractère sexuel. Ils sont ouverts 24 heures par jour et 7 jours par semaine, 365 jours de l'année, afin de répondre aux besoins des patientes et des patients qui arrivent à tout moment. Les services comprennent notamment l'aide médicale et les soins infirmiers d'urgence, l'intervention de crise, la collecte de preuves médico-légales, le suivi médical, le counseling et l'aiguillage vers des ressources communautaires.

En août 2015, le gouvernement a annoncé que les centres de traitement allaient toucher un financement annuel supplémentaire de 1,1 million de dollars pendant trois ans pour favoriser la guérison des survivantes. Ce financement est alloué actuellement comme suit : 900 000 dollars chaque année pour améliorer les services de counseling existants dans toute la province et 200 000 dollars par an pour les services de sensibilisation communautaire à l'échelle de la province. Les résultats seront surveillés de près pour s'assurer que ces nouveaux investissements permettent d'avoir un impact positif sur la vie des victimes de violence à caractère sexuel.



LE MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SOINS
DE LONGUE DURÉE A CRÉÉ LE GROUPE
D'ÉTUDE MINISTÉRIEL POUR LA PRÉVENTION
DES AGRESSIONS SEXUELLES CONTRE
LES PATIENTS. CE GROUPE D'ÉTUDE EST
EN TRAIN DE FINALISER SON RAPPORT
ET SES RECOMMANDATIONS VISANT
À RENFORCER LA LOI DE 1991 SUR LES
PROFESSIONS DE LA SANTÉ RÉGLEMENTÉES
DE MÊME QUE LA POLITIQUE PROVINCIALE
DE TOLÉRANCE ZÉRO À L'ÉGARD DE LA
VIOLENCE À CARACTÈRE SEXUEL COMMISE
À L'ÉGARD DE PATIENTES ET DE PATIENTS.



RAPPORT D'ÉTAPE 2015-2016 |
CE N'EST JAMAIS ACCEPTABLE :
PLAN D'ACTION POUR METTRE FIN À LA VIOLENCE
ET AU HARCÈLEMENT SEXUELS



STABILISATION ET AUGMENTATION DU SOUTIEN OFFERT AUX CENTRES D'AIDE ET DE LUTTE CONTRE LES AGRESSIONS À CARACTÈRE SEXUEL

Les 42 centres communautaires d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel de l'Ontario offrent aux survivantes de violence à caractère sexuel des services essentiels incluant des lignes d'urgence, un soutien par les pairs, du counseling et un aiguillage. En septembre 2015, le gouvernement a annoncé une augmentation du financement de base de 1,75 million de dollars par année. Ce financement a permis d'accorder une plus grande stabilité et certitude aux centres et d'améliorer le soutien offert aux survivantes. Les 42 centres d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel de l'Ontario touchent désormais 14,8 millions de dollars en financement annuel.



COLLECTIVITÉS RURALES ET ÉLOIGNÉES ET COLLECTIVITÉS DU NORD

LES ORGANISMES DE PRÉVENTION DE LA VIOLENCE FAITE AUX FEMMES (VFF) ET LES MAISONS D'HÉBERGEMENT SITUÉS DANS DES COLLECTIVITÉS RURALES ET ÉLOIGNÉES ET DES COLLECTIVITÉS DU NORD DOIVENT RELEVER DES DÉFIS SINGULIERS EN MATIÈRE DE PRESTATION DE SERVICES. EN JANVIER, SUR LA RECOMMANDATION DE LA TABLE RONDE SUR LA LUTTE CONTRE LA VIOLENCE FAITE AUX FEMMES, LE GOUVERNEMENT A INTRODUIT UN NOUVEAU FONDS DES RÉALITÉS RURALES D'UNE DURÉE DE DEUX ANS, DOTÉ D'UN BUDGET DE 1 MILLION DE DOLLARS, QUI SERA ALLOUÉ AUX ORGANISMES DE PRÉVENTION DE LA VIOLENCE FAITE AUX FEMMES ET AUX MAISONS D'HÉBERGEMENT ADMISSIBLES AFIN DE LEUR PERMETTRE D'OFFRIR DES SOUTIENS AUX FEMMES ET AUX ENFANTS DE CES COLLECTIVITÉS.

LE GOUVERNEMENT TRAVAILLE ÉGALEMENT
DE CONCERT AVEC DES ORGANISMES DE
PRÉVENTION DE LA VIOLENCE FAITE AUX FEMMES
POUR CONCEVOIR ET METTRE EN ŒUVRE UN
NOUVEAU CADRE STRATÉGIQUE QUI AIDERA
LES ORGANISMES À ÉLABORER DES PLANS
D'INTERVENTION COORDONNÉS EN CAS DE
TRAGÉDIES OU DE CRISES DUES À LA VIOLENCE
FAITE AUX FEMMES DANS LEURS COLLECTIVITÉS.



AIDE OFFERTE DANS PLUS DE 70 LANGUES

LE GOUVERNEMENT A RENOUVELÉ SON ENGAGEMENT ENVERS LE PROGRAMME DE SERVICES D'INTERPRÉTATION DE L'ONTARIO ET IL INVESTIRA 9,3 MILLIONS DE DOLLARS SUR TROIS ANS (2015-2018) DANS DES SERVICES D'INTERPRÉTATION DESTINÉS AUX SURVIVANTES DE VIOLENCE FAMILIALE.

EN ONTARIO, PLUS DE 7 000 SURVIVANTES
PAR ANNÉE ONT BESOIN DE SERVICES
D'INTERPRÉTATION, OFFERTS DANS PLUS DE
70 LANGUES, 24 HEURES PAR JOUR ET 365 JOURS
PAR AN. LES SURVIVANTES QUI PARLENT MAL
LE FRANÇAIS OU L'ANGLAIS, Y COMPRIS LES
PERSONNES SOURDES OU MALENTENDANTES,
UTILISENT CES SERVICES POUR NAVIGUER DANS
LE SYSTÈME SOCIAL ET JUDICIAIRE ET DANS LE
SYSTÈME DE SANTÉ DE L'ONTARIO, DANS LE RÉSEAU
DES CENTRES D'AIDE ET DE LUTTE CONTRE LES
AGRESSIONS À CARACTÈRE SEXUEL ET DANS LE
PROGRAMME DE TRIBUNAUX POUR L'INSTRUCTION
DES CAUSES DE VIOLENCE CONJUGALE.

A ORGANISÉ UNE TABLE RONDE EN
COLLABORATION AVEC ACTION ONTARIENNE
CONTRE LA VIOLENCE FAITE AUX FEMMES POUR
DISCUTER DES BESOINS ET DES PRIORITÉS POUR
AMÉLIORER L'INTERVENTION DE L'ONTARIO
EN CAS DE VIOLENCE ET DE HARCÈLEMENT
SEXUELS DANS LES COMMUNAUTÉS
FRANCOPHONES DIVERSES DE LA PROVINCE.
LA MISE EN ŒUVRE D'INITIATIVES EN VERTU
DU PLAN D'ACTION REPOSERA SUR LES
CONCLUSIONS DE CETTE TABLE RONDE.

L'ÉTÉ DERNIER, LE GOUVERNEMENT



RAPPORT D'ÉTAPE 2015-2016 |
CE N'EST JAMAIS ACCEPTABLE :
PLAN D'ACTION POUR METTRE FIN À LA VIOLENCE
ET AU HARCÈLEMENT SEXUELS



LEADERSHIP ET RESPONSABILITÉ

Au cours de l'année écoulée, le gouvernement a pris des mesures décisives pour mettre un terme à la violence et au harcèlement sexuels en Ontario. Il a mis en place les composantes appropriées pour obtenir des résultats dans diverses collectivités et pour susciter un changement plus généralisé. Ces travaux sont en cours. Le gouvernement continuera à les surveiller, à les évaluer et à publier des rapports sur les résultats.

CRÉATION DE LA TABLE RONDE PERMANENTE DE L'ONTARIO SUR LA LUTTE CONTRE LA VIOLENCE FAITE AUX FEMMES

Le gouvernement a créé une Table ronde permanente sur la lutte contre la violence faite aux femmes, la première en son genre en Ontario. Elle est composée de représentants de 22 organismes ayant une expertise de la prévention de la violence fondée sur le genre et de l'intervention, et de spécialistes capables de parler de la violence fondée sur le genre touchant des populations spécifiques. La table ronde inclut des experts qui connaissent les enjeux qui touchent des groupes précis en Ontario, notamment les Autochtones, les

francophones, la communauté LGBTQ, les nouveaux arrivants, les personnes handicapées, les jeunes et les femmes âgées, de même que les garçons et les hommes. Elle compte également des spécialistes qui peuvent parler de la violence et du harcèlement au travail et sur les campus des universités et des collèges.

La table ronde a organisé sa réunion inaugurale en mars 2015 et continue à se réunir régulièrement. Elle donne des conseils au gouvernement sur des problèmes permanents et émergents liés à la violence fondée sur le genre, y compris sur la violence et le harcèlement sexuels. Les enjeux abordés jusqu'à présent incluent l'intervention en présence de violence à caractère sexuel sur les campus des universités et des collèges, les initiatives législatives en vertu du plan d'action, la violence faite aux femmes dans les collectivités rurales et éloignées et les collectivités du Nord, et la traite des personnes. Le gouvernement souhaite remercier les membres de la table ronde pour leur dévouement et leurs efforts inlassables. Il apprécie leurs contributions passées et présentes à leur juste valeur.

RAPPORT D'ÉTAPE 2015-2016 |
CE N'EST JAMAIS ACCEPTABLE :
PLAN D'ACTION POUR METTRE FIN À LA VIOLENCE
ET AU HARCÈLEMENT SEXUELS





La Table ronde sur la lutte contre la violence faite aux femmes a fourni de façon active une analyse critique et des conseils sur des initiatives clés du Plan d'action pour mettre fin à la violence et au harcèlement sexuels. En outre, nous avons donné des conseils stratégiques sur les possibilités majeures et les enjeux émergents qui permettront de faire une différence dans la vie des femmes, en Ontario. Les membres de la table ronde sont des spécialistes qui sont déterminés à résoudre le problème de la violence faite aux femmes en adoptant une approche intersectorielle. Nous sommes ravies d'avoir pu contribuer au travail important accompli par la province jusqu'à présent.

— Farrah Khan et Sly Castaldi, co-présidentes, Table ronde sur la lutte contre la violence faite aux femmes

MESURES PRISES POUR METTRE UN TERME À LA VIOLENCE FAITE AUX FEMMES AUTOCHTONES

En collaboration avec ses partenaires autochtones, le gouvernement a assumé un rôle de leadership pour éliminer la violence faite aux femmes autochtones, en Ontario. De concert avec le Groupe de travail mixte sur la prévention de la violence contre les femmes autochtones, le gouvernement a publié la stratégie intitulée Pas à pas ensemble : Stratégie de l'Ontario contre la violence envers les femmes autochtones qui a été partagée avec d'autres provinces lors de la deuxième réunion de la table ronde nationale sur les femmes et les jeunes filles autochtones disparues ou assassinées, qui a eu lieu en février 2016 au Manitoba. Bien que le gouvernement soutienne les initiatives nationales et qu'il y participe de façon active, le temps est maintenant venu de faire preuve de leadership et d'agir.



Pas à pas ensemble parle de la force de caractère des femmes autochtones qui reconstruisent leurs communautés. Nous sommes fiers de les soutenir dans leur mission.

— Kathleen Wynne, première ministre de l'Ontario

Cette stratégie de trois ans, dotée d'un budget de 100 millions de dollars en financement nouveau, permettra à l'Ontario et aux communautés autochtones de travailler de concert pour mettre un terme au cycle de la violence et faire en sorte que les futures générations de femmes autochtones puissent vivre comme elles le méritent, dans la sécurité et le respect. La stratégie Pas à pas ensemble vise à s'attaquer aux racines de la violence et aux facteurs sous-jacents. Elle accordera aussi un soutien aux enfants, aux jeunes, aux hommes et aux collectivités. Le gouvernement s'est engagé à collaborer avec ses partenaires autochtones pour concevoir des travaux de recherche et des données culturellement appropriés sur lesquels reposera l'élaboration future de politiques et de programmes. Le gouvernement organisera également le cinquième Sommet national des femmes autochtones, cet automne.

L'Ontario tient à féliciter le gouvernement fédéral pour sa récente décision de lancer une enquête publique nationale sur les femmes autochtones disparues et assassinées. Cette enquête est attendue depuis longtemps. Le taux de violence élevé contre les femmes autochtones est extrêmement alarmant et inacceptable. L'enquête fera la lumière sur ce problème. Elle nous permettra d'écouter, d'apprendre et de prendre ensemble des mesures fermes pour éradiquer la violence.

Le gouvernement prend également des mesures pour tenir compte des appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation concernant l'éducation et la formation, notamment la formation obligatoire en matière de compétences culturelles autochtones et de lutte contre le racisme pour tous les employés de la fonction publique de l'Ontario (FPO), et la mise en œuvre des attentes d'apprentissage obligatoires incluses dans le curriculum des écoles publiques de l'Ontario.





LA PROCHAINE ANNÉE :

CONTINUONS SUR NOTRE LANCÉE...

En se servant du plan d'action comme guide, le gouvernement a accompli des progrès notables pour mettre un terme à la violence et au harcèlement sexuels en Ontario. Mais la route est encore longue. Il est clair que la violence et le harcèlement sexuels, tout comme la violence familiale, la traite des personnes à des fins d'exploitation sexuelle et l'écart salarial entre les sexes, sont liés de près à l'inégalité entre les sexes. La promotion de l'égalité et du respect, la transformation des mentalités et des comportements qui favorisent la misogynie, et la dénonciation de ces attitudes en leur présence resteront au cœur de tous nos trayaux continus.

Au cours de la deuxième année du plan, le gouvernement continuera à s'appuyer sur les progrès accomplis pour tenir les promesses du plan d'action. Au printemps, il annoncera le nom des candidats sélectionnés en vertu du Fonds d'aide à l'innovation et du Fonds de mobilisation créative, le financement accordé aux programmes de formation supplémentaire des professionnels et le lancement du programme

pilote visant à offrir des conseils juridiques gratuits aux survivantes d'agression à caractère sexuel. Il organisera, dans toute la province, des conférences d'éducation et de formation régionales pour les procureurs de la Couronne, les policiers, les infirmières spécialisées dans le traitement des victimes d'agression à caractère sexuel, les agents de probation et de libération conditionnelle et le personnel du Programme d'aide aux victimes et aux témoins. Il mettra en œuvre d'autres programmes et initiatives et collaborera, de façon ciblée et déterminée, avec ses nombreux partenaires pour éliminer la violence et le harcèlement sexuels.

Tous les Ontariens et Ontariennes ont un rôle à jouer. Pour vraiment changer le cours des choses, dans l'intérêt de nos sœurs et de nos frères, de nos amis et de nos collègues, de la population des collectivités de toute la province et des générations futures, nous devons toutes et tous nous dresser contre la violence et le harcèlement sexuels lorsqu'ils se manifestent, où que ce soit. Car ils ne sont jamais acceptables.



